

NOTE D'INFORMATION N° 0107-2024

**Sao Tomé-et-Principe : le Premier ministre présidera une conférence régionale sur les changements non constitutionnels**

**Libreville (Gabon), 1<sup>er</sup> juillet 2024** – Une conférence régionale sur les changements non constitutionnels de Gouvernement en Afrique centrale s'ouvre ce lundi 1<sup>er</sup> juillet à Sao Tomé sous la présidence du Premier ministre Patrice Emery Trovoada. Toutes les délégations sont déjà présentes dans la capitale santoméenne pour cette importante rencontre qu'organisent les pays membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, Abdou Abarry, qui y est arrivé dimanche 30 juin, prendra la parole pour rappeler la position des Nations Unies sur la question de l'accession au pouvoir par des voies non-constitutionnelles. On sait qu'à plusieurs occasions, il a déploré la résurgence des coups d'Etat en Afrique, soulignant qu'ils « sont une violation flagrante des valeurs et instruments juridiques » dont se sont dotées l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

« Pour sortir de la spirale de l'instabilité et de l'insécurité » résultant de cette situation, M. Abarry réitère la nécessité de mettre en place les « institutions démocratiques fortes et inclusives, capables de résister aux manipulations et prenant en compte les aspirations des citoyens ». Comme indiqué dans la première note d'information publiée le 28 juin, il avait fait un plaidoyer dans ce sens dans son allocution au 4<sup>e</sup> sommet extraordinaire de la CEEAC qui a eu lieu le 4 septembre 2023 à Djibloho (Guinée équatoriale). La conférence régionale de Sao Tomé permettra d'en reparler avec le recul nécessaire. Elle favorisera les discussions approfondies sur les contextes et les causes profondes des changements non constitutionnels de Gouvernement ainsi que des échanges sur les possibilités, pour la CEEAC, d'y faire face de manière durable. Dans cette perspective, tous les cadres normatifs en la matière ainsi que les instruments de la gouvernance démocratique et les dispositifs relatifs aux processus de transition seront passés en revue. Les expériences d'autres régions seront mobilisées, y compris celle de l'Afrique de l'Ouest. De même, le rôle des organisations sous-régionales, régionales et internationales sera évoqué.

La conférence régionale de Sao Tomé, qui bénéficie du soutien technique, logistique et financier de l'UNOCA, réunira une quarantaine de participants, dont des représentants des Etats membres de l'UNSAC, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, et le Tchad. Elle sera animée par des spécialistes issus du milieu universitaire, des groupes de réflexion, des centres de recherche et de la société civile ainsi que par des experts et des praticiens des Communautés économiques régionales, de l'Union africaine et des Nations Unies, entre autres.

Il convient de rappeler que la conférence régionale de Sao Tomé est la concrétisation d'une recommandation de la 56<sup>e</sup> session de l'UNSAC tenue du 20 au 24 novembre 2023 dans la capitale du Rwanda. Au cours de celle-ci, les Ministres des Affaires étrangères et chefs de délégation avaient également adopté la « Déclaration de Kigali sur la prévention et la lutte contre les changements non-constitutionnels de gouvernement en Afrique centrale ». Ils y réaffirment leur « engagement à promouvoir le constitutionnalisme, les principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance du pouvoir judiciaire, la promotion du pluralisme politique avec la pleine participation des citoyens, conformément à la Déclaration de l'Union africaine sur les principes régissant les élections démocratiques et à la Déclaration de Malabo sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement ».